



A Argenteuil, le 7 septembre 2022

Monsieur le Directeur académique,

Nous nous permettons de vous écrire car nous sommes sollicités par un grand nombre de nos collègues de la brigade départementale. Voici une semaine que la rentrée a eu lieu et la situation n'est toujours pas satisfaisante pour nos collègues.

Le mardi 30 a eu lieu une réunion d'information pour les brigades. A cette réunion, il leur a été dit qu'ils recevraient le powerpoint présenté. Ce document explique de manière détaillée leurs missions. Malgré de multiples relances à la DIPER, ils n'ont toujours pas reçu ce document. Ils n'ont toujours pas le nom et le contact des gestionnaires des zones de remplacement.

Par ailleurs, une vingtaine de nos collègues ont été affectés dans leur école de rattachement pour des missions longues. Certains ont été affectés à l'année. D'autres sont nommés sur des postes vacants à l'année sur d'autres écoles. Nous dénonçons, les économies réalisées de facto, sur le non versement des ISSR, quelques soient les modalités : remplacements longs dans les écoles de rattachement, affectation sur des postes vacants, affectation sur des postes vacants dans les écoles de rattachement. Nous demandons donc que leurs missions pour lesquelles ils ont demandé les postes au mouvement soient respectées. La plupart des mails adressés à la DIPER restent sans réponse.

Cette gestion, qui ne prend pas en compte l'humain, ne nous semble pas acceptable et nous demandons à ce que nos collègues soient affectés de manière transparente sur leur mission. Par ailleurs, nous nous inquiétons de la mise à disposition de nos données personnelles pour le fonctionnement du logiciel andjaro.

Pour conclure, nous demandons pour nos collègues (excepté sur la base du volontariat) :

- une gestion humaine et des services facilement joignables
- qu'ils ne soient plus affectés à l'année sur leur école de rattachement
- qu'ils ne soient plus affectés sur un remplacement long dans leur école de rattachement
- qu'ils ne soient plus affectés sur des postes vacants à l'année, sur une classe ou en fractionné, sur d'autres écoles
- que leur numéro de téléphone ne soit pas communiqué à la plateforme andjaro, sans leur autorisation effective

Nous vous remercions par avance dans l'attente d'une réponse rapide.  
Veuillez croire monsieur, en l'assurance de nos respectueuses salutations.

La CGT Educ'Action 95